

# P.L.U.i

## PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL



### ELABORATION

Arrêté le :

15 avril 2025

Approuvé le :

20 janvier 2026

### Modifications - Révisions - Mises à jour

---

---

---

---

### VISA

Date : 21.01.2026

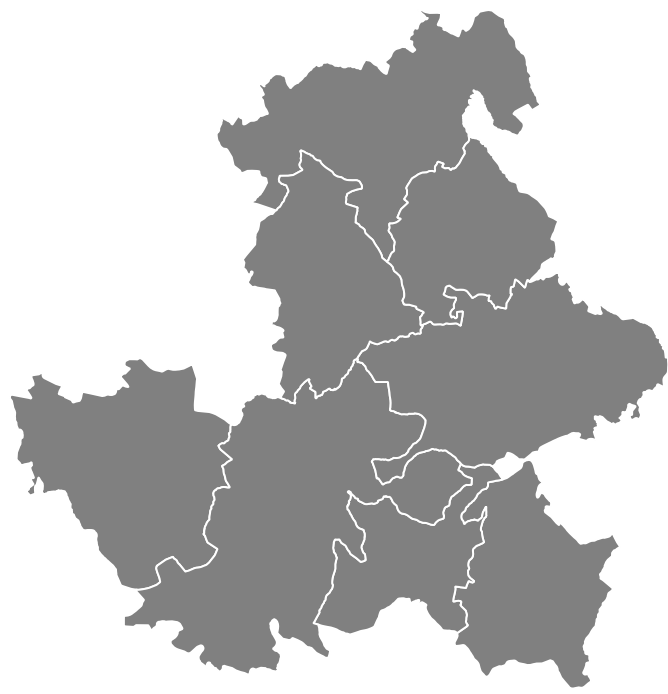
  
Communauté de Communes  
du Pays Rignacois  
12390 RIGNAC

Le Président,  
Jean-Marc CALVET

## Cartographie des SUP

## 6.1.2





ELABORATION

Antéé le :

Approuvé le :

VISA

Date :

Le Président,  
Jean-Marc CALVET

Modifications - Révisions - Mises à jour

|  |
|--|
|  |
|  |
|  |
|  |
|  |

Cartographie SUP  
1:25 000

6.1.2

Légende

- AC1 - Périmètre de protection des monuments historiques inscrits ou classés
- AC2 - Sites inscrits ou classés
- AS1 - Périmètre de protection des captages en eau potable
- Périmètre de Protection Eloigné
- i3 - Transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques
- i4 - Transport et distribution d'électricité
- PM1 - Plan de Prévention des Risques
- T1 - Servitude relative aux voies ferrées et visibilité des voies publiques
- T4 - Servitude de balisage (s'applique sur le même périmètre que la T5)
- T5 - Servitude aéronautique de dégagement
- T7 - Servitude établie à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières (s'applique en dehors du périmètre grevé par la T5)

